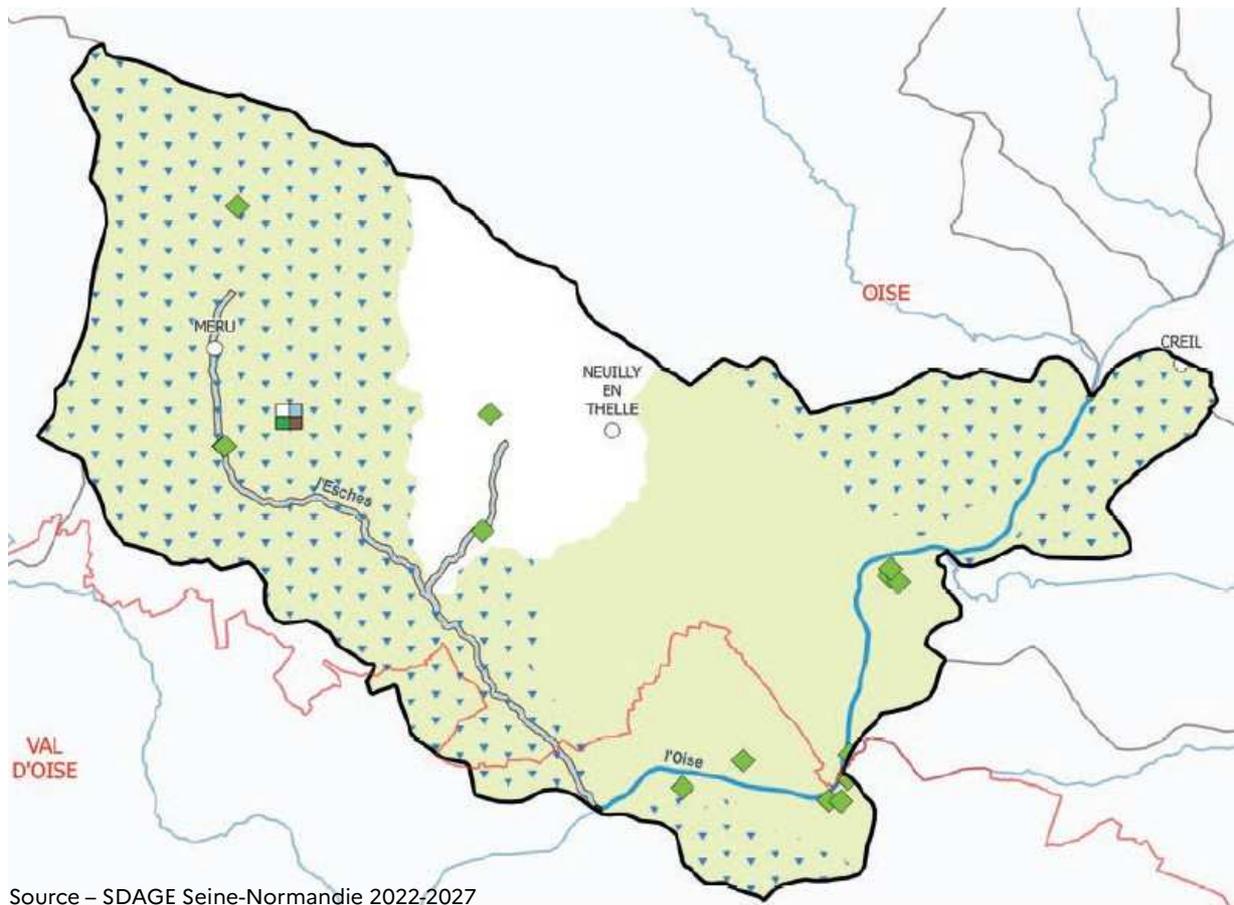


Oise-Esches (Vo.11)

Enjeux

1/ Contexte



Source – SDAGE Seine-Normandie 2022-2027

L'unité hydrographique « Oise-Esche » est à cheval sur les départements du Val-d'Oise (95) et de l'Oise, elle est constituée par :

- 3 masses d'eau superficielles dont 2 dans le Val-d'Oise : l'Oise et l'Esches
- 3 masses d'eau souterraines : la Craie du Vexin Normand et Picard, l'Éocène du Valois, Alluvions de l'Oise .

Elle occupe une très petite partie de la Vallée de l'Oise-Pays de France à l'extrémité Nord du Val-d'Oise. Il s'agit du territoire de la Confluence de l'Oise et de l'Esche qui regroupe 6 communes. La qualité biologique de l'Esches est peu satisfaisante à cause de perturbations hydromorphologiques et une qualité chimique altérée. Ce cours d'eau traverse une zone d'activité et industrielle importante, juste avant la confluence avec l'Oise. Les rives de l'Oise quant à elles commencent à être à dominante agricole et comptent la présence de nombreux champs captants notamment à Asnières-sur-Oise.

2/ Problématique sur le territoire du Val-d'Oise

L'UH « Oise-Esches » est caractérisé par une activité agricole à dominante céréalière, les zones urbanisées sont souvent regroupées dans le lit majeur des cours d'eau, les rendant vulnérables aux inondations.

Les masses d'eau concernées sont répertoriées dans le tableau ci-après :

Masse d'eau	État actuel (État du précédent PAOT)	Objectif état écologique SDAGE 2022-2027 (Objectif 2016-2021)	Objectif état chimique SDAGE 2022-2027 (Objectif 2016-2021)
L'Esches FRHR216B	Bon (Bon)	Moins strict 2027 (Bon potentiel 2015)	Bon état 2021 (Bon état 2027)
L'Oise FRHR216A	Bon (Bon)		Bon état 2021 (Bon état 2015)
		Objectif état quantitatif SDAGE 2022-2027 (Objectif 2016-2021)	Objectif état chimique SDAGE 2022-2027 (Objectif 2016-2021)
Alluvions de l'Oise FRHG002	Bon (Bon)	Bon état atteint (Bon état 2015)	Bon état atteint (Bon état 2015)
Éocène du Valois FRHG104	Bon (Bon)	Bon état atteint (Bon état 2015)	Bon état 2027 (Bon état 2015)

Au niveau de la zone d'activité industrielle traversée par l'Esche, une amélioration des effluents est à réaliser afin de limiter ou diminuer les pollutions arrivant aux milieux aquatiques. De plus, compte tenu de la forte activité agricole, il faut également lutter contre les pollutions ponctuelles et les pollutions diffuses qui ont un impact sur les champs captants.

Les actions suivantes sont à mener pour restaurer la qualité chimique globale :

- Améliorer la qualité des eaux superficielles et souterraines en réduisant les pollutions d'origine domestique et agricole. Cela passe par la maîtrise des ruissellements ainsi qu'une limitation des usages d'intrants azotés et des pesticides .
- Améliorer le fonctionnement des cours d'eau (gestion piscicole, diversification des habitats) ;
- Reconquérir la qualité des eaux destinées à l'AEP.

3/ Objectif à atteindre à horizon 2027

Pour les six prochaines années, la MISEN du Val-d'Oise souhaite focaliser son action sur l'ensemble du chevelu hydrographique. Elle conduira des actions visant à :

- Accompagner les projets sur l'AAC des captages prioritaires.
- Améliorer les conditions d'écoulement et les diversités d'habitat en restaurant l'hydromorphologie dans les parties aval des cours d'eau qui constituent des axes de migrations amphihalins.
- La mise en place des mesures agro-environnementales et la réduction des pollutions diffuses.

1/ Leviers disponibles

Afin d'avancer sur ces objectifs à atteindre ces six prochaines années, la MISEN peut s'appuyer sur plusieurs leviers :

- L'action proactive de plusieurs collectivités territoriales qu'il s'agit d'encourager, telle que celle des syndicats comme SMBO, le SYMABY, le SIECCAO ainsi que le PNR Oise Pays-de-France.
- L'action réglementaire des services de l'État pour accompagner les projets de programme d'actions d'AAC.
- Les financements de l'Agence de l'eau Seine-Normandie dont le 11^e programme.
- Le 6^e et 7^e (à partir de 2022) programme d'action nitrates.

2/ Objet(s) prioritaire(s)

Pour les six prochaines années, la MISEN Val-d'Oise concentrera son action sur :

- L'aboutissement des procédures d'élaboration de programmes AAC et leur mise en œuvre.
- Les actions et projets de gestion écologique des berges et de la ripisylve de l'Oise.
- Le contrôle de la mise en œuvre du programme d'action nitrates.

3/ Acteurs concernés (pilotage et coordination)

La DDT est chef de la MISEN, le Service de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Accompagnement des Territoires en est l'animateur. Le pôle eau, rapporteur de la mise en œuvre de la DCE, assure la coordination des actions inscrites dans le PAOT qui sont pilotées par un ou plusieurs acteurs parmi lesquels l'AESN, l'ARS, la DRIEAT, l'OFB, la Chambre d'Agriculture, les PNR, les collectivités etc.

Actions retenues

Action n°1

Action :	Agriculture : Mise en œuvre programme d'actions de l'AAC des captages prioritaires	N° OSMOSE: 0177243
Pilotage	Service rapporteur : DDT95	Maître d'ouvrage : Groupement SIECCAO
Objectif principal	<input checked="" type="checkbox"/> protéger <input checked="" type="checkbox"/> restaurer <input type="checkbox"/> gérer <input type="checkbox"/> connaître <input checked="" type="checkbox"/> sensibiliser	Descriptif rapide : - captage d'Asnières-sur-Oise - captage de Beaumont-sur-Oise - captage de Bruyères-sur-Oise Échéance : <input type="checkbox"/> P1 = 2022 <input type="checkbox"/> P2 = 2023 <input type="checkbox"/> P3 = 2024 <input type="checkbox"/> P4 = 2025 <input type="checkbox"/> P5 = 2026 <input checked="" type="checkbox"/> P6 = 2027
Masses d'eau	HG201 - Craie du Vexin normand et picard	
Indicateur de réalisation	Actions mises en place par l'animateur.	

Action n°2

Action :	Milieux : Renaturation de l'Esches	N° OSMOSE : 0319187
Pilotage	Service rapporteur : DDT95	Maître d'ouvrage : SMBO, SIBE
Objectif principal	<input checked="" type="checkbox"/> protéger <input checked="" type="checkbox"/> restaurer <input checked="" type="checkbox"/> gérer <input type="checkbox"/> connaître <input type="checkbox"/> sensibiliser	Descriptif rapide : - Lutte contre les plantes invasives sur l'Oise - Mise en place d'habitat permettant le retour de la diversité aquatique (Oise-Esches) Échéance : <input type="checkbox"/> P1 = 2022 <input type="checkbox"/> P2 = 2023 <input type="checkbox"/> P3 = 2024 <input type="checkbox"/> P4 = 2025 <input type="checkbox"/> P5 = 2026 <input checked="" type="checkbox"/> P6 = 2027
Masse d'eau	HR216B - L'Esches de sa source au confluent de l'Oise (exclu),	
Indicateur de réalisation	Linéaires de berges réalisés	